saône-et-loire
LE DÉPARTEMENT

POUR VOUS, le DÉPARTEMENT agit !

DOSSIER DE PRESSE

AIDES AUX TERRITOIRES : APPEL À PROJETS 2018

Vendredi 4 mai

SAÔNE-ET-LOIRE 2020

Pour les territoires, le Département agit !

YouTube

www.saoneetloire71.fr

AIDES AUX TERRITOIRES : APPEL À PROJETS 2018

Suite à la commission territoire du vendredi 6 avril, André Accary, Président du Département de Saône-et-Loire a présenté les orientations des projets soutenus pour l'avenir des territoires pour l'année 2018.
Ce 4 mai 2018, l'intégralité des projets est communiquée à l'issue du vote des élus lors de la commission permanente.

DEPUIS 2015, UNE NOUVELLE POLITIQUE AMBITIEUSE AU SERVICE DES TERRITOIRES

2015 : plan d'urgence « 100 projets pour l'emploi ».
330 dossiers soutenus par le Département à hauteur de 4 millions d'euros, générant 30 millions d'euros de travaux.

2016 : 505 projets soutenus par le Département à hauteur de 5,67 millions d'euros générant 64 millions d'euros de travaux.

2017: mise en place d'une démarche pluriannuelle de projet dénommée « Saône et Loire 2020 ». Un mode d'intervention mieux ciblé, plus équilibré, et susceptible d'agir comme démultiplicateur de développement local, au service de l'emploi. Pour l'appel à projets 2017, 376 projets soutenus par le Département à hauteur de 6,3 M€ d'aides ont permis de générer 59,4M€ de travaux.

2018 : Dans la continuité de cette politique ambitieuse d'aide aux territoires, l'appel à projets 2018 va soutenir 413 projets portés par des collectivités de la Saône-et-Loire ainsi que 6 projets territoriaux structurants (un par bassin de vie) pour un montant total de 7 M€ générant 67,1 M€ de travaux.

• Une démarche concertée

Six conférences territoriales se sont tenues au printemps 2017 rassemblant plus de 1 000 élus locaux. Elles ont pour objectif :

- d'échanger avec les élus locaux
- de partager les éventuels nouveaux enjeux et priorités, et mesurer ainsi la pertinence des réponses proposées par le Département
- d'adapter en conséquence les documents, ainsi que le règlement de l'appel à projets annuel
- de rendre compte de l'action départementale écoulée
- de présenter un état des lieux sur les projections envisagées en matière de MO départementale et de partager avec les élus locaux sur les choix des priorités.

De nouvelles conférences territoriales sont prévues en 2018.

• Une vision d'avenir : Saône-et-Loire 2020

Les Conseillers départementaux ont adopté en juin 2017 les six documents d'orientation « Saône-et-Loire 2020 ». Déclinés par bassins de vie(*) et pensés comme de véritables outils de développement et d'attractivité des territoires, les documents ont l'ambition de formaliser la façon dont le Département entend, pour les quatre prochaines années, orienter son intervention en l'adaptant aux priorités identifiées au sein de chaque territoire débattues avec les nombreux élus locaux ayant participé aux conférences du printemps.

(*) ces bassins reposent sur les limites administratives des SCoT arrêtés en janvier 2017.

Dans le cadre de ces documents d'orientation 2017-2020, le Département entend consacrer une nouvelle forme de partenariat avec les collectivités locales, permettant de réaffirmer son rôle de partenaire en direction des acteurs locaux.
Cette nouvelle politique est guidée par 4 objectifs :

- donner les moyens aux collectivités locales de réaliser leurs projets
- optimiser l'usage des deniers publics ;
- rendre plus lisible et plus équitable les dispositifs d'aide ;
- consolider le cadre d'action départementale en l'adaptant au nouveau contexte institutionnel.

APPEL À PROJETS 2018 : 7 M€ ENGAGÉS

L'appel à projets 2018 repose sur trois objectifs prioritaires :

- Maintenir l'engagement du Département
- Soutenir les investissements du quotidien
- Accompagner les projets territoriaux structurants NOUVEAU

1. Maintenir l'engagement du Département

Dans la continuité de la politique ambitieuse d'aide aux territoires portée par la majorité départementale depuis 2015, l'appel à projets 2018 va soutenir **413 projets** initiés par des collectivités de la Saône-et-Loire ainsi que **6 projets territoriaux structurants** (un par bassin de vie) pour un montant total de **7 M€**. Les projets de télémédecine ne sont pas intégrés à ce stade.

Ce dispositif est un véritable vecteur d'emplois pour l'économie locale car la commande publique reste le 1er levier pour le carnet de commandes de nombres entreprises locales de travaux publics. Ainsi, **53,42 M€** de travaux vont être générés par les projets portés par les collectivités et près de **14 M€** de travaux vont être générés par les projets territoriaux structurants.

Cet engagement fort du Département de Saône-et-Loire permet à toutes les collectivités, y compris les plus petites, de porter leur projet bien qu'elles soient confrontées depuis plusieurs années à une baisse de dotations et à la suppression de la réserve parlementaire.

2014-2018
HAUSSE DE L'AIDE DÉPARTEMENTALE AUX TERRITOIRES

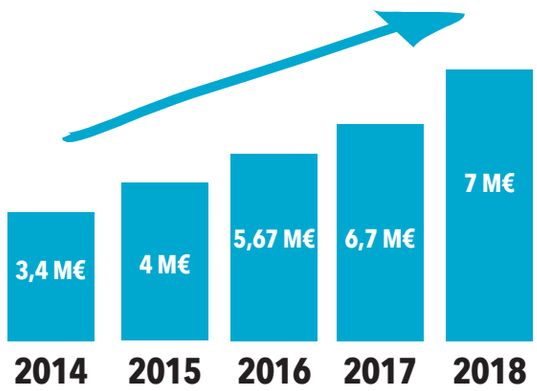

UN ENGAGEMENT QUI PERMET DE CONSTRUIRE L'AVENIR DU DÉPARTEMENT

7 M€
d'aide départementale aux territoires

413
dossiers retenus

6
projets territoriaux structurants soutenus

67,1 M€
de travaux générés

2. Soutenir les investissements du quotidien

L'appel à projets 2018 va permettre au Département de soutenir **413 communes et intercommunalités** dans leurs projets d'avenir. Ce soutien à hauteur de **5,5 M€** va permettre de générer **53,42 M€** de travaux.

Voici la répartition géographique des projets des communes et intercommunalités qui seront soumis au vote de la commission permanente du Département le 4 mai.
Retrouvez la liste des communes et intercommunalités en annexe

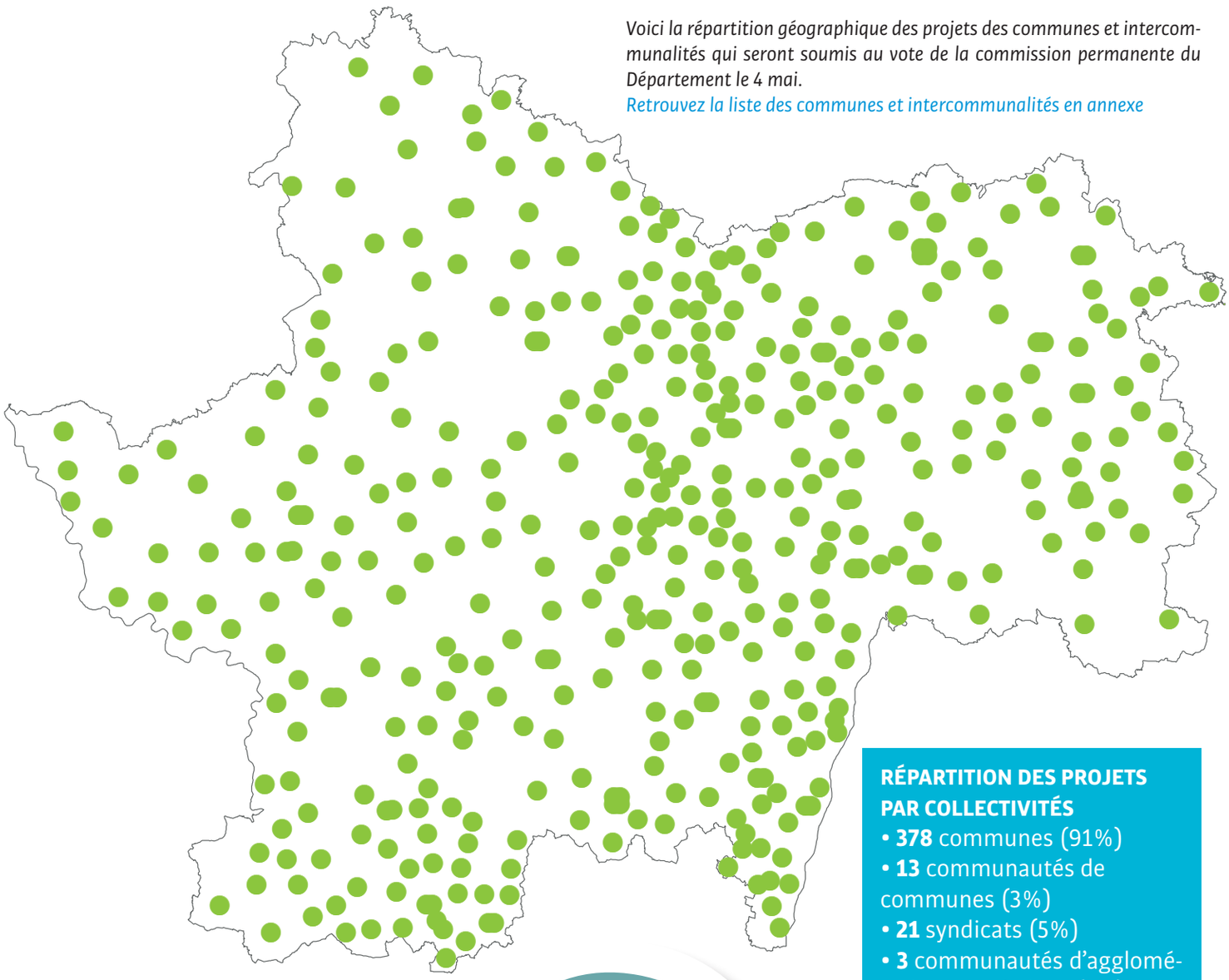

RÉPARTITION DES PROJETS PAR COLLECTIVITÉS
- **378** communes (91%)
- **13** communautés de communes (3%)
- **21** syndicats (5%)
- **3** communautés d'agglomération ou urbaines (1%)

413
dossiers retenus

5,5 M€
de soutien par le Département

53,42 M€
de travaux générés

Les projets menés	Nombre de collectivités
Équipements et services au public	124
Accès aux soins et services destinés aux familles	9
Amélioration de l'habitat	24
Voirie, aménagement des centres bourgs et espaces publics, services destinés à améliorer le confort des usagers	173
Assainissement collectif et eau potable	38
Équipements culturels et patrimoine	27
Tourisme et attractivité du territoire	12
Environnement	6
Total	**413**

- **Répartition des montants des travaux générés**

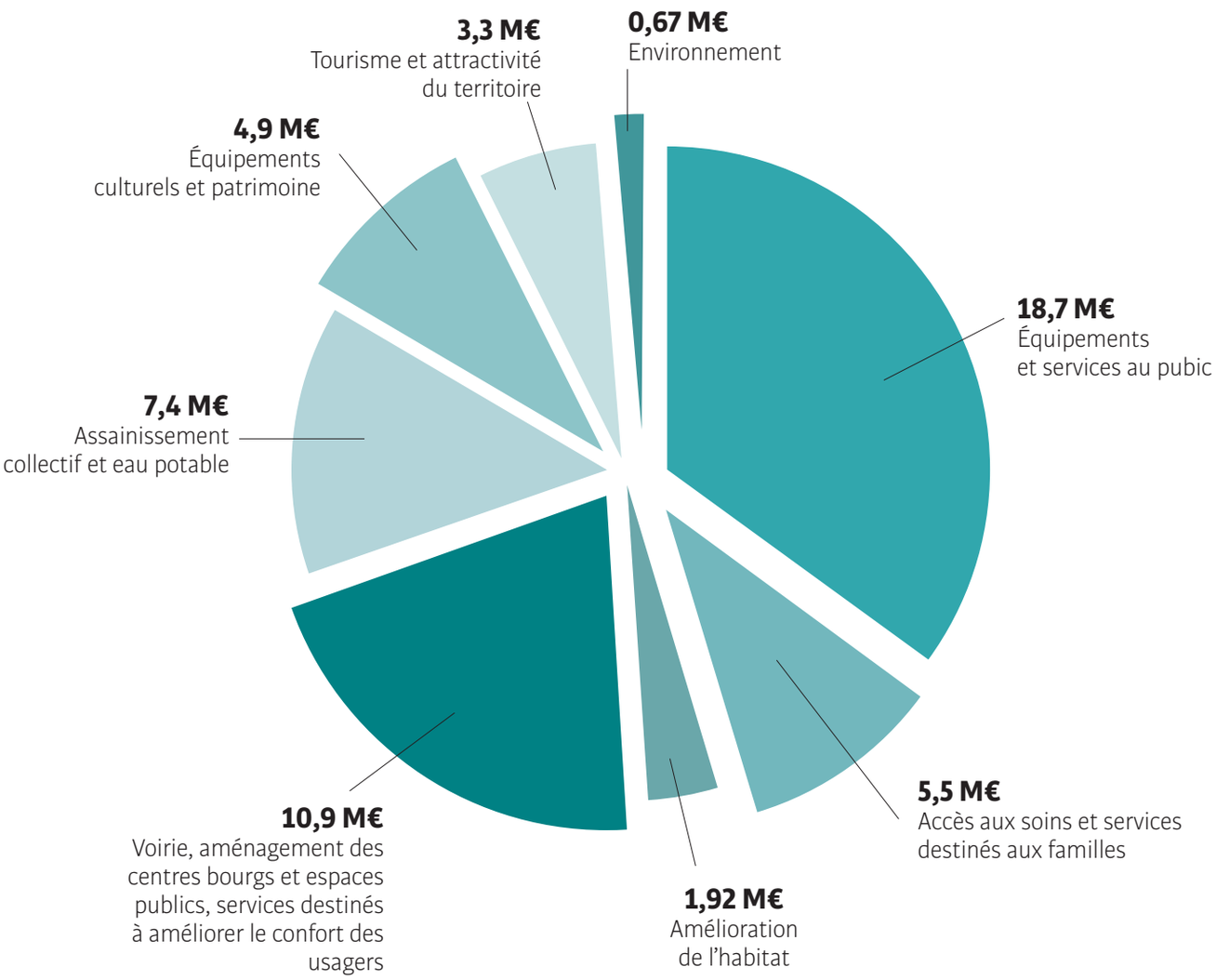

3. Accompagner les projets territoriaux structurants NOUVEAU

Pour la 1ère année, **1,5 M€** sont consacrés aux projets territoriaux structurants générant près de **14 M€** de travaux. Un projet par bassin de vie (territoire SCOT) a été retenu dont la réalisation peut être pluriannuelle. L'objectif est de développer l'attractivité touristique, l'offre sportive, la santé, le cadre de vie… répondant aux besoins des habitants. Une attention particulière a été portée en rapport aux enjeux et priorités définis dans les documents d'orientation « Saône et Loire 2020 » et le Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP). L'avis du territoire a été demandé pour s'assurer que le projet soit porté par toutes les collectivités.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU GRAND AUTUNOIS MORVAN
Rénovation de deux complexes sportifs
à Épinac et Étang-sur-Arroux
Montant du projet : **596 300 €**

COMMUNAUTÉ URBAINE
CREUSOT MONTCEAU
Création d'un site
technopolitain au Creusot
Montant du projet :
4 640 000 €

1,5 M€
de soutien par le
Département

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS
Rénovation du stade d'athlétisme à Paray-le-Monial
Montant du projet : **1 134 000 €**

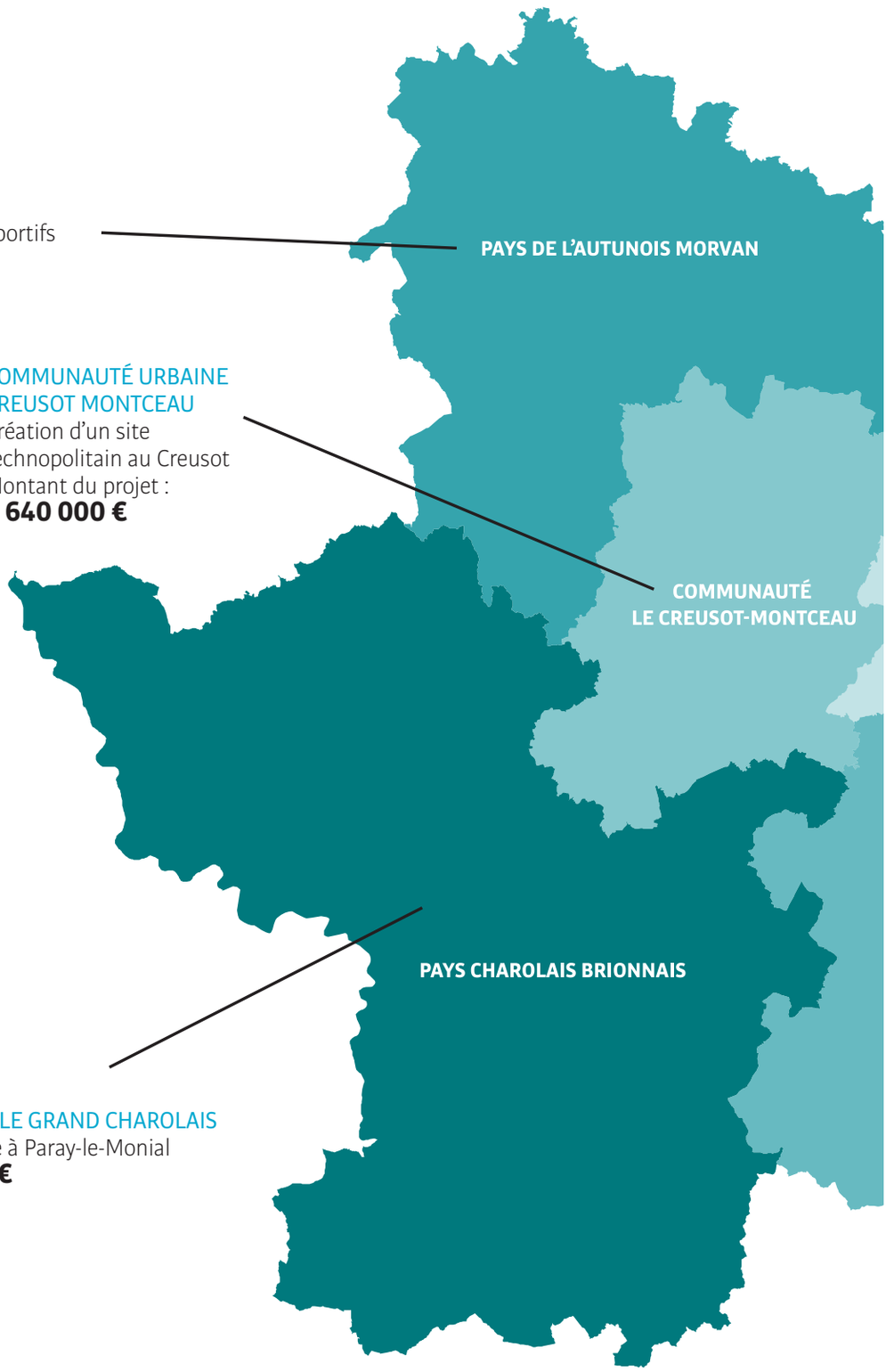

GRAND CHALON - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAÔNE DOUBS BRESSE – SENNECEY-LE-GRAND
Rénovation d'équipements aquatiques en réseau
Montant du projet : **2 333 550 €**

6
projets territoriaux structurants soutenus

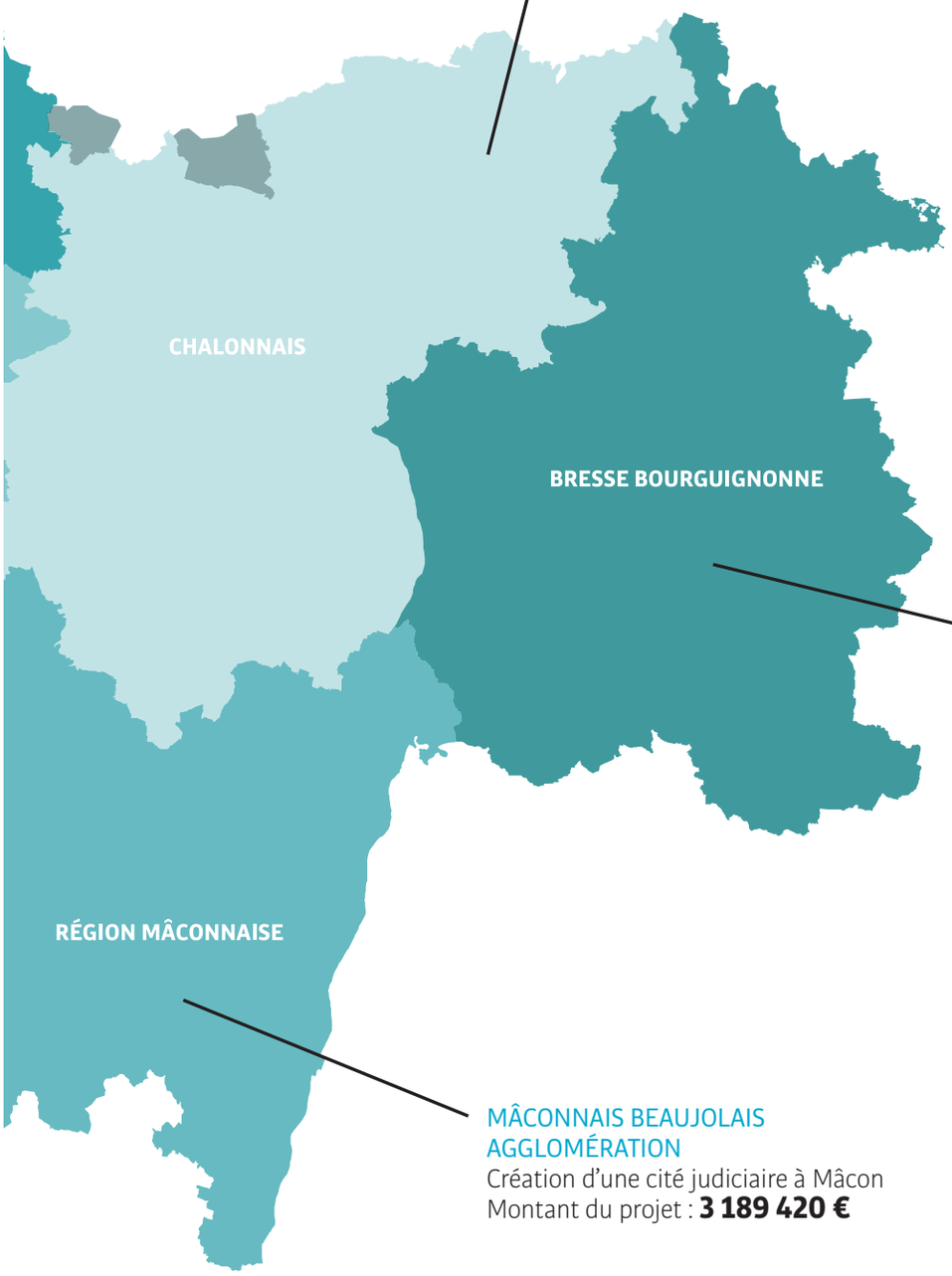

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM
Création d'un accueil de loisirs sans hébergement à Louhans
Montant du projet : **1 830 000 €**

MÂCONNAIS BEAUJOLAIS AGGLOMÉRATION
Création d'une cité judiciaire à Mâcon
Montant du projet : **3 189 420 €**

14 M€
de travaux générés

CONTACT PRESSE
DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Edwige Labruyère - Hôtel du Département - Rue de Lingendes - CS 70126
- 71026 Mâcon cedex 9
Tél. : 07 85 11 87 78 - Courriel : presse@cg71.fr ou e.labruyere@cg71.fr

IMPRIM'VERT®
Direction de la communication 2018 / © CD71 / Impression SED CD71